

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1364

Artikel: Les chiffres des assureurs
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010286>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les chiffres des assureurs

Le Concordat des assurances maladie vient de publier des résultats détaillés sur la répartition du coût de la santé en Suisse.

PARLONS ENCORE DES coûts de la santé. Quelques chiffres intéressants issus des publications du Concordat des assureurs maladie (CAMS). La source provient d'un partenaire impliqué, regardons donc ces chiffres avec prudence.

Néanmoins, que nous disent les assureurs? Les coûts véritablement élevés sont provoqués par les cas très lourds et les patients chroniques. Selon eux, 3% des assurés représentent 30% de l'ensemble des coûts. En tout état de cause, il s'agit là de la confirmation de ce que l'on sait depuis longtemps: l'allongement de la durée de vie, avec des prises en charge longues de patients âgés est l'un des principaux facteurs d'augmentation des coûts. Selon la CAMS, les examens superflus et les médicaments inutiles joueraient donc un rôle assez modeste, en comparaison du coût des personnes âgées.

Dans ce même document les assureurs demandent à leurs clients d'adopter un comportement adéquat, ce qui semble quelque peu contradictoire avec l'énoncé de la tendance lourde, liée à la démographie et non à la responsabilité individuelle, mentionnée plus haut. Mais les sommes en jeu sont tellement considérables qu'il faut faire flèche de tout bois!

Des informations intéressantes, résumées dans le tableau ci-dessous sont fournies sur la répartition des coûts remboursés par l'assurance obligatoire en 1997.

Les auteurs de la brochure publiée par le Concordat ne manquent pas de souffle et ne doutent de rien. Ils écri-

vent en effet, et une citation in extenso mérite le détour: «Ceci met nettement en évidence les secteurs où il vaut le plus la peine de faire des économies. Il s'agit des hôpitaux, des médecins, des médicaments et des nouvelles prestations. Par contre [...] le potentiel d'économie des frais administratifs est relativement modeste.» La sécurité sociale française, système qui passe pour bureaucratique et boursouflé consacre, semble-t-il, 1% de ses coûts à son administration!

ce intéressante de statistiques. La comparaison est ici réalisée par cantons et nous donne la moyenne de remboursements par assuré.

Ces résultats mettent à mal l'idée que seuls les Romands sont des gros consommateurs. La présence de Bâle-Ville à la deuxième place montre que le facteur urbain est très important. Les grandes villes abritent sans doute une population plus anxieuse et fragilisée. Les Romands consomment plus que les Alémaniques, c'est exact, mais nos ré-

Coût des médicaments remboursé par l'assurance de base, par assuré et par canton*

Les plus consommateurs		Autres exemples		Les moins consommateurs	
Canton	Fr/assuré	Canton	Fr/assuré	Canton	Fr/assuré
GE	305	FR	207	SZ	146
BS	279	VS	206	ZG	132
NE	260	Suisse	196	AR	131
TI	252	BE	193	OW	127
VD	239	BL	182	NW	126
JU	233	ZH	175		

*Au premier semestre 1998

Admettons que l'on ne peut comparer les situations. Il n'empêche que ces 7% nous semblent énormes et finalement pas si surprenants que cela. En multipliant le nombre de systèmes informatiques, de comptabilités et de dépenses publicitaires par le nombre de caisses maladie, on parvient en effet à des coûts substantiels. Nous ne disons pas qu'il faut forcément en arriver à une caisse maladie unique pour la Suisse, mais dans l'arrière boutique, le *back office* comme on dit en français bancaire, il y a certainement beaucoup à mettre en commun et à gagner! On ne peut évidemment demander aux experts en marketing et en relations publiques du Concordat de scier la branche qui les fait vivre.

Changeons de registre et venons-en aux médicaments. Les coûts des médicaments remboursés par l'assurance de base constituent une sour-

gions sont aussi plus urbanisées et ce facteur n'est guère pris en compte dans le calcul des primes, toujours établi sur une base cantonale. Et si le vrai critère c'était la taille de l'agglomération? A vos tableurs, mesdames et messieurs les experts du Concordat... *jg*

Faits & Chiffres du domaine de la santé, octobre 1998, Concordat des assureurs maladie, Soleure.

Oublié...

À LA FIN DE 1942, l'entreprise Durisol a publié une brochure sur l'organisation de l'économie de guerre au Département fédéral de l'économie publique. Des illustrations présentent les baraques de Durisol abritant des services de cette économie de guerre.

Un bon moyen de joindre la publicité à l'information factuelle! *cfp*

Répartition des coûts de l'assurance obligatoire

Groupes de dépenses

Hôpitaux	33%
Médecins	25%
Médicaments	18%
Nouvelles prestations LAMAL (EMS, sages-femmes, etc.)	12%
Administration des assureurs	7%
Physiothérapeutes/laboratoires/chiropaticiens	5%